

FACE À TRUMP ET NETANYAHOU

URGENCE D'UN ÉTAT DE PALESTINE !

Lors de la conférence de presse tenue avec Netanyahu, Donald Trump a non seulement réaffirmé sa volonté criminelle d'expulser près de 2 millions de Palestiniens de Gaza, mais il a également annoncé que les États-Unis avaient le projet de prendre le contrôle direct de Gaza et de transformer cette partie de la terre palestinienne en « une nouvelle Côte d'Azur ».

**Cela reviendrait à créer un « Gaza resort »
sur les ruines de la bande de Gaza.**

De tels projets criminels bafouent les principes élémentaires du droit international et vont totalement à l'encontre de la nécessaire solution politique au conflit. Au lieu de faire pression sur le gouvernement suprémaciste et raciste au pouvoir en Israël pour qu'il applique les mesures prévues par le cessez-le-feu, Trump cherche à sauver la mise de Netanyahu. Cela ne peut, pour les décennies à venir, qu'aviver les ressentiments et les haines, interdisant à cette région du monde de trouver un jour la paix.

**Le PCF exige du président de la République et du
gouvernement français une condamnation sans appel
de tels propos et de tels projets.**

Les forces de gauche, toutes les forces attachées aux valeurs fondamentales de notre République, se doivent de condamner avec force la menace pour la paix que représente la nouvelle administration américaine. Elles doivent être résolument aux côtés de l'OLP, représentante légitime du peuple palestinien, reconnue comme telle par la communauté internationale depuis les accords d'Oslo, et aux côtés des forces de paix en Israël.

La France doit enfin sortir de sa passivité devant l'intolérable, et porter avec force, devant le Conseil de sécurité dont elle est l'un des membres permanents, et devant l'Assemblée générale des Nations unies, la voix de la paix et de la justice.



LE CESSEZ-LE-FEU DOIT CONDUIRE À UNE PAIX JUSTE ET DURABLE !

Les accords de cessez-le-feu à Gaza et au Liban doivent être pleinement appliqués.

L'aide humanitaire doit être apportée sans délai aux populations.

Les négociations en cours doivent être une première étape vers une paix juste et durable entre Palestiniens et Israéliens.

La France doit contribuer à paix juste et durable entre Palestiniens et Israéliens :

- ☆ Elle doit reconnaître immédiatement l'Etat de Palestine aux côtés de l'Etat d'Israël, sur les frontières de 1967 incluant Gaza, la Cisjordanie et Jérusalem-Est, avec Jérusalem-Est pour capitale. Cette solution est portée par le droit international, l'ONU, l'OLP ainsi que par le Parti communiste israélien et le Parti populaire palestinien, avec lesquels le PCF réaffirme sa pleine solidarité.
- ☆ Elle doit agir pour la fin de l'occupation et de la colonisation, la protection du peuple palestinien, la libération de tous les otages israéliens et prisonniers politiques palestiniens.

L'avenir de la bande de Gaza et de son administration relèvent de l'OLP, seule et unique représentante du peuple palestinien.

**POUR LA RECONNAISSANCE
D'UN ETAT DE PALESTINE
SIGNEZ NOTRE PÉTITION !**



www.etatpalestine.fr



**REJOIGNEZ
LE PCF**



J'adhère au PCF

Je veux aider financièrement

je verse : € (Ma remise d'impôt sera de 66 % de ce montant)

Chèque à l'ordre de ANF-PCF

Prénom :

Nom :

Adresse :

CP/ville :

Téléphone :

E-mail :